

**AVIS AU LECTEUR :** L'information contenue dans ce texte est aussi précise que possible. Elle provient de plusieurs sources dont la citation exacte s'avère parfois difficile. Nous espérons que le lecteur nous pardonnera. Vérifiez périodiquement, plus d'histoire à suivre....

## UN PEU D'HISTOIRE....



L'année 2021 marque le 200<sup>e</sup> anniversaire de l'immigration irlandaise dans cette région.

Shannon, actuellement une ville de plus de 6 300 habitants, est située à 25 km au nord-ouest de Québec entre la Base des Forces canadiennes Valcartier et la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. La part de Shannon dans la chaîne des Laurentides et la magnifique, mais parfois turbulente rivière Jacques-Cartier contribuent à pimenter la vie de ses résidents.

Jusqu'à sa fondation en 1947, le territoire de la Municipalité de Shannon faisait partie de la Paroisse de Sainte-Catherine-de-Fossambault et s'appelait l'Établissement St.Patrick.

### **L'origine et le développement de Shannon**

Le 20 février 1693, le gouverneur de la Nouvelle-France, Louis de Buade du comté de Frontenac, concède à Alexandre Peuvret de Mesnu, écuyer et sieur de Gaudarville, le domaine appelé la Seigneurie de Fossambault. Cette région a été nommée en l'honneur de la mère de Peuvret, Catherine Nau de Fossambault. En 1821, Michel-Louis Juchereau Duchesnay, arrière-petit-fils de Peuvret, avait hérité de la Seigneurie de Fossambault.

Au cours de la première moitié des années 1800, une situation politique et économique très difficile régnait en Irlande. De nombreux Irlandais cherchent une nouvelle vie en dehors de l'Irlande. Les émigrants potentiels se tournent souvent vers le Canada pour améliorer leur qualité de vie. Beaucoup se sont retrouvés à Québec et ses environs.

À cette époque, la principale activité économique entourant la région de Québec était l'exploitation des forêts vierges du Québec. La majeure partie du bois récolté dans ces forêts s'est retrouvée soit dans les chantiers navals du Québec, soit a été transportée vers les îles britanniques. Bon nombre des navires qui ont quitté le Québec avec une cargaison de bois de construction sont revenus avec leurs cales gravement surpeuplées d'immigrants irlandais. Ils ont enduré des conditions sanitaires horribles et selon les archives, certaines de ces traversées transatlantiques ont duré jusqu'à 45 jours. Certains sont morts en route et beaucoup sont arrivés très malades et émaciés.



L'un des navires qui ont transporté nos ancêtres irlandais au Canada s'appelait *The Town of Ross* et aurait transporté des membres des familles Guilfoyle et Griffin. La plupart des Irlandais venus s'installer dans cette région l'ont fait environ 25 ans avant la Grande Famine.

Les archives démontrent que de nombreux navires ont quitté le Port de Cork, en Irlande, à destination de Québec. Parmi eux se trouvaient :

- « Stakesby Transport » est parti le 8 juillet 1823 et est arrivé au Port de Québec le 2 septembre avec 278 passagers à bord. Ils comprenaient certaines des familles irlandaises suivantes : Barry, Leahy, Madden, McCarthy, Murphy, Shea, Sheehan, Sullivan & Thompson.
- « Hebe Transport » est parti le 8 juillet 1823 et est arrivé au Québec le 31 août avec 198 passagers de plus de 14 ans et 91 de moins de 14 ans, pour un total de 289 passagers. Ils comprenaient des familles telles que : Barry, Donovan, Kelley, Maher, McCarty, Murphy, Sheehan, Sullivan & White.
- « John Barry Transport » est parti le 2 mai 1825 avec Thomas et Bridget Shea et leurs 7 enfants de Limerick, Richard et Ellen Sullivan et leurs 5 enfants de Cork, John et Ellen Sullivan et leurs 4 enfants également de Cork.
- « Albion Transport » a quitté Cork avec 190 passagers, 2 sont nés à bord et 5 enfants sont morts pendant le voyage. John et Bridget Sheehan et leurs 6 enfants de

Churchtown, Cork sont venus au Québec sur ce navire. Aussi Daniel et Ellen Sheehan et leurs 6 enfants; James et Bridget Barry et leurs 5 enfants.

- « Amity Transport » est parti le 13 mai 1825 avec 147 passagers à bord. Owen et Margaret McCarthy, un ouvrier de Cork, étaient à bord de ce navire avec leurs 7 enfants, âgés de 2 à 16 ans.
- « Elizabeth Transport » est partie le 16 mai 1825 avec Patrick et Anne Leahy et leurs 5 enfants ainsi que Egan, Hamilton, Murphy et McCarthy.

Voici un compte-rendu des Seigneuries de Gaudarville et de Fossambault déposé devant un comité de la Chambre d'assemblée en 1823, par le lieutenant-colonel Duchesnay, le propriétaire. *« Ces colonies, pour la plupart d'émigrants irlandais, ont été commencées en octobre 1820. Le nombre de subventions s'élève à 232 ; il y a environ 225 propriétaires résidents, plus ou moins 80 enfants et environ 70 ou 80 ouvriers. Très peu de colons avaient un capital au départ, la plupart n'avaient presque rien ; ils étaient donc obligés de surmonter les difficultés inhérentes aux nouvelles colonies et le manque de capital par privations, une économie extrême, travaillant parfois pour de l'argent pour payer leurs provisions. Au cours de l'été, de nombreux colons obtiennent un emploi comme commerçants ou ouvriers dans les travaux du roi à Québec ; d'autres ne le pouvaient pas, à partir du nombre souhaité. Les salaires des commerçants étaient de 4s. à 5s. par jour et aux ouvriers à partir de 2s. à 2s. 6d. par jour. À ces colons, la Société des émigrants du Québec donna cinq livres en provisions à l'usage de ceux qui avaient un besoin urgent, et prêta à d'autres 10l. monnaie pour l'achat de semences. Des provisions ont en outre été données à 4 ou 5 familles et certaines femmes ont été aidées par la Société de bienfaisance du Québec. Certains vêtements ont également été offerts par M. LeFrançois, curé de Saint-Augustin, à certains hommes, femmes et enfants. Pour aider les colons, le propriétaire (le colonel Duchesnay) leur avança généreusement des vivres et des semences, ouvrit des routes et procura du travail à certains et en employa d'autres ; et la somme de 25l. la monnaie a été dépensée par les commissaires pour les communications internes afin d'aider à faire un chemin vers la colonie. Les loyers sont de 30s. monnaie par lot de 90 arpents, déduction faite des charges habituelles pour la différence d'argent (argent tournois), blé, chapons, corvées, etc. Pendant près de 4 ans, aucun loyer n'a été demandé. Plus de 670 arpents de terre ont été défrichés en 1823 dans la colonie St. Patrick. Pour nettoyer les souches, 50s par arpent carré sont généralement payés. Comme aucun capital n'est requis pour obtenir des terres, et qu'aucun loyer n'est payé pendant les 3 ou 4 premières années, les colons sont très satisfaits de leurs terres et de la tenure ; et s'il y avait plus de terres dans les seigneuries également situées, il n'y aurait aucune difficulté à obtenir plus de colons ; le seul obstacle maintenant est que les terres à concéder sont à une plus grande distance, qui cependant cesseraient d'être un obstacle si des routes étaient construites, etc. »*

Compte tenu de l'industrie du bois établie et des chantiers navals du Québec, les colons étaient attirés par cette paroisse par l'abondance de forêts vierges et de terres agricoles potentielles. Cependant, la colonisation de cette zone a été très difficile, car les pionniers ont été isolés en raison du manque de réseaux routiers adéquats.



Comme aucun capital n'était requis pour obtenir des terres et qu'aucun loyer n'était payé pendant les trois ou quatre premières années, les colons étaient très attirés à s'installer dans une seigneurie. Il y avait encore de la concurrence entre les seigneurs pour attirer les colons dans leur seigneurie. Les agents de certains seigneurs rencontraient les navires au port, promettant d'inclure une vache dans l'offre, afin d'attirer les colons dans leurs régions. Le seigneur de l'établissement de Saint-Patrick était Michel-Louis Juchereau Duchesnay. Il a fourni à ses colons une houe, une hache, une pelle et une fourche pour cultiver la terre qu'il leur a attribuée. Il a également fourni à ses locataires le service de moudre leur grain dans son moulin.

En 1823, plus de 670 arpents (566 acres) de terres avaient été défrichés dans l'Établissement de St. Patrick.

Les statistiques de ce règlement cette année-là ont montré ce qui suit :

Habitants : 283

Arpents en culture : 310

Produits agricoles annuel :

- Blé : 90 boisseaux
- Avoine : 1 172 boisseaux
- Orge : 54 boisseaux
- Seigle : 27 boisseaux
- Pois : 76 boisseaux
- Foin, etc. : 250 boisseaux
- Pommes de terre : 19 340 boisseaux
- Beurre : 18 cwts. (1800 livres)

Bétail :

- Chevaux : 10
- Bovins à cornes : 64
- Porcs : 4

Sur la liste du recensement de 1825 dans ce nouvel établissement se trouvaient de nombreuses familles irlandaises ; parmi eux : 6 McCarthy, 14 Doyle, 5 Power, 13 Walsh, 9 Maher, 10 Murphy, 8 Donovan, 9 Dunn et 9 Landers.

Un résumé du recensement de 1831 de Sainte-Catherine montre qu'il y avait 1 110 Irlandais, 346 Canadiens français, 10 Anglais, 8 Écossais, 1 Danois et 1 Suédois. Certaines des familles répertoriées étaient : Barry, Bowles, Buggy, Cahill, Conway, Corcoran, Donovan, Doyle, Driscoll, Dunn, Farrell, Fogerty, Griffin, Grogan, Gurry, Hamilton, Henchey, Irish, Kelly, Kennedy, Kiley, Lahey, Landers, Landrigan, Lannin, Maher, McClusky, McGrath, Meehan, Mooney, Murphy, Neville, Power, Shanahan, Shannon, Thompson, Walsh et White.

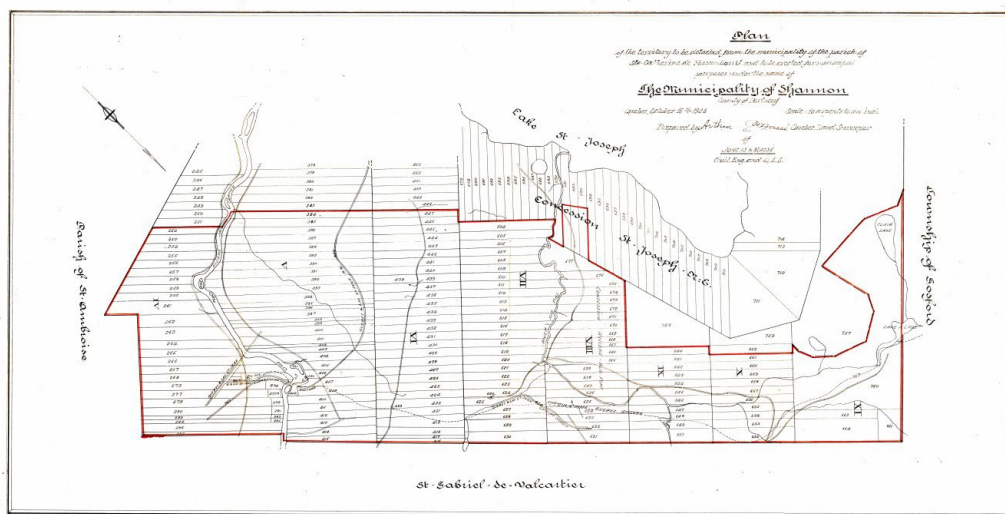
### Création de la Paroisse

La Seigneurie de Fossambault regroupait les territoires actuels de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault-sur-le-Lac, le Lac St-Joseph et la Ville de Shannon.

Le souhait d'être reconnu comme paroisse remonte au 19<sup>e</sup> siècle. De nombreuses pétitions et demandes sous le seigneur de Fossambault, Michel-Louis Juchereau Duchesnay, furent faites et en 1824 la paroisse de Sainte-Catherine de Fossambault fut créée.

### Shannon

Avant 1946, ce qui allait devenir Shannon appartenait à Sainte-Catherine. Les colons d'origine irlandaise étaient principalement concentrés dans la zone la plus à l'est de la paroisse. À ce titre, ils étaient séparés par la terre et la langue du centre francophone de Sainte-Catherine. Avec le temps, ils ont réalisé qu'ils ne recevaient pas de services adéquats pour le montant des taxes payées. Par exemple, bien que les taxes soient élevées, les routes de la paroisse étaient loin d'être satisfaisantes. Dirigé par Thomas Guilfoyle, un mouvement de séparation de Sainte-Catherine est lancé. Finalement, le 14 décembre 1946, Shannon se sépare de la paroisse de Sainte-Catherine pour devenir une corporation municipale, et donc une municipalité indépendante.



La première réunion du conseil de la Municipalité de Shannon a eu lieu en janvier 1947. Le maire était M. Thomas Guilfoyle. Les six conseillers étaient : MM. John Donaldson, Herbert Lemelin, John Campbell, Frank King, Joseph B. Conway et John McClintock. Les premières réunions ont eu lieu au domicile de M. John Donaldson, photo ci-dessous, sur le 6<sup>e</sup> Rang (maintenant le chemin de Wexford), jusqu'en avril de la même année, après quoi elles se sont tenues chez M. Frank King sur le chemin de Gosford.



Ce n'est qu'en 1959 que les conseillers décident de tenir leurs réunions dans l'ancien Shannon Hall situé au 75, chemin de Gosford. Le nouveau centre communautaire est construit en 1974 et c'est là que se tiendront les réunions mensuelles du conseil jusqu'en 2015. Les séances du conseil ont maintenant lieu à l'Hôtel de Ville situé au 50, rue Saint-Patrick.

Voici les maires et mairesses de Shannon et leurs mandats :



**Thomas Guilfoyle**  
1947 - 1950



**John A. Griffin**  
1950 - 1953



**Eddy Conway**  
1953 - 59, 1969 - 77



**Thomas McCarthy**  
1959 - 1964



**John Donaldson**  
1964 - 1969



**Gaudioise Pouliot**  
1977 - 1979



**Maureen Maher**  
1979 - 1989



**Jean-Pierre Soucy**  
1989 - 1995



**Laurier Picard**  
1995 - 1997



**Clive Kiley**  
1997 - 2017



**Mike-James Noonan**  
2017 - 2021



**Sarah Perreault**  
2021 -

M. George Henderson a été le premier secrétaire-trésorier de Shannon. Il a servi de 1947 à 1952. Jack A. Griffin l'a remplacé en 1953 jusqu'en 1978. En 1979, M<sup>me</sup> Dale Feeney a été nommée à ce poste qu'elle a occupé jusqu'à sa retraite en décembre 2010. En 2011, Me Hugo Lépine a été nommé secrétaire-trésorier et directeur général, suivi par Gaétan Bussièrès en 2016.

Dès le début, Shannon faisait partie du Conseil du Comté de Portneuf avec 28 autres municipalités. En 1979, le projet de loi 125 abolit les conseils de comté et crée des comtés régionaux municipaux ou MRC. En tant que municipalité limitrophe, Shannon avait le choix de demeurer avec Portneuf ou de se joindre aux municipalités qui faisaient partie du Conseil du comté de Québec. Après de nombreuses rencontres, on a estimé que Shannon avait plus en commun avec les municipalités du Conseil du comté de Québec. Shannon s'est jointe aux neuf autres municipalités suivantes pour former la nouvelle MRC de La Jacques-Cartier : Saint-Gabriel-de-Valcartier, Saint-Gabriel Ouest, Sainte-Catherine, Lac St-Joseph, Fossambault-sur-le-Lac, Lac Delage, St-Dunstan du Lac-Beauport, Stoneham-Tewkesbury, Sainte-Brigitte de Laval. En 2017, Shannon est officiellement devenue une Ville.

Selon Statistique Canada, la population de Shannon en 1951 était de 281 habitants et comptait 42 fermes. En 2012, la population était passée à 5 086 habitants et il ne restait qu'une seule ferme. En 2019, la population était de 6 233 habitants, mais il n'y avait plus de fermes en activité.